

CONDITIONS D'INSCRIPTION

DATE LIMITE : 15 jours avant la période concernée

LIEU DE DÉPÔT DE LA FICHE D'INSCRIPTION

À l'accueil de la garderie périscolaire ou dans la boîte à lettres du Centre de loisirs.

RÈGLEMENT

- > Dès réception de la facture émise tous les deux mois par la commune et qui regroupe les présences sur la garderie et les mercredis.
- > L'inscription équivaut à un engagement des parents pour une fréquentation régulière du centre par leur enfant. En conséquence, un dédit correspondant à la période d'engagement sera demandé même en cas de fréquentation irrégulière ou de défection totale, sauf cas de force majeure, dont maladie justifiée par la présentation d'un certificat médical.
- > Le tarif est déterminé par le **quotient familial de la CAF** : nous transmettre votre numéro d'allocataire ou, si vous dépendez d'un autre régime, votre avis d'imposition 2017 (sur les revenus 2016) ainsi que vos justificatifs de prestations familiales.

TARIFS

Valeur du quotient familial	Tarifs pour 1 mercredi après-midi
0 à 550 €	4.15 €
551 à 770 €	4.98 €
771 à 940 €	5.80 €
911 à 1090 €	6.64 €
1091 à 1245 €	7.47 €
1246 à 1395 €	8.30 €
1396 à 1550 €	9.13 €
1551 € et plus	9.96 €
Extérieurs	13.98 €



Année scolaire 2018-2019

CENTRE DE LOISIRS D'AIFFRES

Les mercredis après-midi



3-11 ans

CONDITIONS D'ACCUEIL

QUAND ?

Les mercredis après-midi, de septembre 2018 à juin 2019.

OÙ ?

Centre de loisirs
124 rue du Petit Fief
79230 Aiffres



HORAIRES ET PROGRAMME DE L'APRÈS-MIDI

- ◆ Cantine de 12h à 13h
- ◆ Temps calme surveillé de 13h à 14h
- ◆ Activités dirigées de 14h à 16h30
- ◆ Goûter de 16h30 à 17h
- ◆ Garderie de 17h à 18h30



RESTAURATION

Repas équilibrés pour le midi et le goûter du soir (compris dans le tarif de l'après-midi).

ENCADREMENT

- ◆ **Pour les 3/6 ans** : les activités sont encadrées par les animateurs municipaux, sous la responsabilité d'Angélique BAHIN.
- ◆ **Pour les 6/11 ans** : les activités sont encadrées par les animateurs municipaux, sous la responsabilité de Muriel MOREAU.

RENSEIGNEMENTS

Angélique Bahin responsable des 3/6 ans, Muriel Moreau responsable des 6/11 ans, ou Stéphane Pouzet responsable du service Enfance Jeunesse répondront à vos questions au :

05 49 32 10 19

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Il vous suffit de compléter le bulletin d'inscription transmis par l'école et de le retourner au **Centre de loisirs**, 15 jours avant le premier mercredi de la période concernée.

Les inscriptions fonctionnent par périodes de deux mois.

PROGRAMME DES ACTIVITÉS

Les 3/6 ans
(petite à grande section maternelle)

L'après-midi, après une sieste proposée aux enfants dont les parents ont fait la demande, et un temps d'activités libres pour les autres, des activités adaptées selon les âges s'orienteront vers l'éveil sensoriel (peinture, modelage, coloriage, musique...) et vers le développement psychomoteur (gymnastique, expression corporelle ou autres jeux sportifs). Des sorties telles que cinéma, patinoire, spectacle... seront également régulièrement proposées.

Les 6/11 ans
(Du CP au CM2)

Tous les mercredis après-midi, les animateurs proposent différentes activités, les enfants choisissent alors de s'y inscrire. De manière générale, il s'agit d'**activités manuelles** (modelage, plâtre...), d'**expression corporelle** (théâtre, danse, acrogym...) et de **plein air** (jeux divers, initiations sportives...), dans le respect des notions de fraternité et de citoyenneté.

En plus de ces activités, des temps de jeux libres et calmes seront proposés aux enfants. Des sorties telles que cinéma, patinoire, spectacle... seront également régulièrement proposées.